

Henri Beaufelet et son épouse fêtant les Rois à Ozoir-la-Ferrière....

Vous trouverez les indispensables informations complémentaires aux articles de Jean-Claude Jaillard sur le site de l'association Paroles d'Ozoir : <http://parolesdozoir.free.fr>



Henri Beaufelet initiateur et architecte...

Maire d'Ozoir de 1953 à 1977, Henri Beaufelet est le père du grand chambardement qui va transformer notre village forestier et agricole en une ville à l'activité industrielle florissante. Deux mille emplois vont être créés durant ses quatre mandats successifs tandis que la population passera de 2.050 à plus de 13.000 habitants. Cet homme affable, bon vivant, était connu de tous et bien au-delà des limites de sa commune. Élu conseiller général de 1955 à 1961, il n'avait pas d'ennemis mais des adversaires politiques avec lesquels, toujours courtois après les joutes électorales, il se retrouvait autour d'une table, pour régler les vieux comptes...



Henri Beaufelet (à gauche) était l'instituteur du village et les enfants scolarisés à Ozoir à partir de la rentrée 1945 usèrent leur fond de culotte sur les bancs de son école. À cette époque, tous les budgets, et les grands travaux de la commune étaient publiés afin que, sans se déplacer, chaque citoyen soit en mesure d'en prendre connaissance. Les temps ont bien changé...

... du Grand chambardement

C'est l'après-guerre et chacun, partout en France - cherche à se loger. À Ozoir, pour faire face à la demande, quarante à quatre-vingts nouveaux logements en moyenne bénéficient chaque année d'un permis de construire dans le tissu ancien. Et puis, le 7 avril 1956, est inauguré le premier lotissement, celui des Feuillantines, qui compte dix-neuf lots. La population passe de 2.050 à 3.317 habitants.

Bien entendu, les écoles doivent suivre cet accroissement de la population. En trois ans, de 1954 à 1957, huit nouvelles classes et une cantine sont construites à Arluisson et deux classes préfabriquées s'installent (provisoirement) place du Marché de l'Archevêché.

Le village prend peu à peu des allures de bourg : un nouvel Hôtel-de-Ville est inauguré dans la propriété Samin qui abrite aujourd'hui le Syndicat d'Initiative et un marché couvert voit le jour avenue du général Leclerc.

Mais tout cela n'est pas suffisant aux yeux des responsables communaux. Afin d'éviter le destin de ville-dortoir qui guette les villes et villages de la grande banlieue parisienne, il faut absolument créer des emplois pour les nouveaux venus. Et qui dit emplois dit zone d'activités. Cette obsession transparaît dans un article signé par le jeune maire, Henri Beaufelet, dans les colonnes du journal municipal.

«De nombreux trains et de nombreux cars nous relient à la capitale. Ces transports de banlieue emportent, tant bien que mal, de cinq à huit heures du matin des centaines d'hommes et de femmes qui se rendent sur leur lieu de travail (...). Que de temps perdu dans le froid ou sous la pluie ! (...)

Pour cette catégorie de citoyens, Ozoir-la-Ferrière est un dortoir où l'on ne vit qu'un ou deux jours par semaine. (...)

Votre municipalité, consciente de ses responsabilités, s'est penchée sur ce problème humain et social et, dès 1960, elle votait, à l'unanimité, la création d'une zone industrielle. Cette création

de zone industrielle située en dehors de la zone résidentielle, a un double but:

1° Fixer sur place une population laborieuse qui pourra ainsi disposer de trois ou quatre heures de détente dans un milieu familial.

2° Créer pour notre commune des ressources suffisantes pour faire face à certaines dépenses de modernisation et surtout de remise en état des routes de nos lotissements. Ces ressources attendues nous les trouverons en 1964 lorsque les treize usines seront établies sur notre territoire.» (1)

Le bilan financier de cette zone industrielle, probablement l'une des mieux aménagées du département, est excédentaire, ce qui va permettre à votre Conseil municipal d'attaquer l'assainissement de la ville dès 1964.» (2)

la viabilisation de l'Archevêché

La fin de cet article aborde le second gros souci des élus locaux : la viabilisation des nouveaux quartiers, en particulier celui de l'Archevêché. «Ce lotissement, créé en 1927, est dans un état lamentable. Lors de sa création, le lotisseur, en l'occurrence «la Générale Foncière» a soi-disant viabilisé 70 hectares d'anciens bois en créant 17 kilomètres de rues et en vendant des lots de 800 m² environ au prix de 4 anciens francs le m². Les rues de 5 m de large ont été aménagées en posant 15 cm de caillasse sur de la glaise mouvante et en recouvrant le tout d'un peu de sable de rivière et de quelques gouttes de goudron. Quelques canalisations pour les eaux pluviales, quelques drains, quelques bordures de trottoirs aux coins des rues et « Au revoir Messieurs! Débrouillez-vous! Mettez-vous en association syndicale et finissez votre viabilité à vos frais».

Et le maire de poursuivre son article en rappelant que, de 1927 à 1953, les propriétaires ont vainement pleuré leur «reconnaissance» auprès des divers conseils municipaux qui se sont succédé. En vain...

«Pourtant, le président du syndicat (Dieu sait si

l'on se battait en assemblée générale pour avoir la place!) n'était pas « appointé » et il y allait de son argent, de son labeur, de son temps et de sa santé. C'était une époque où l'on trouvait encore des hommes capables de se dévouer de toute leur âme à la chose publique. Ne rions pas, car, à part le bon placement qu'ils avaient fait, les nouveaux propriétaires étaient dans le «pétrin» jusqu'au cou...»

Selon Henri Beaufelet l'arrivée de son équipe aux affaires a rendu du courage aux sinistrés. «Tous les chômeurs du coin furent employés pour désherber les rues, repousser l'herbe des trottoirs qui envahissait les routes et, parfois, arracher les petits arbres qui «paradaient» sur la chaussée. Toutes les routes furent goudronnées.» Bientôt, hélas, les 2 à 5 tonnes vont céder la place aux «poids lourds» ; les abris jardins disparaître pour faire place à de beaux pavillons, le trafic routier va devenir de plus en plus intense et les petites rues si fragiles vont, en quelques années, se couvrir d'ornières irréparables d'où la glaise sort à plaisir.

Le maire se fait alors pédagogue : un grave problème se pose, il faut le résoudre et, selon lui, il y a deux solutions :

«(Soit on dit) aux propriétaires de ce lotissement:

«Prenez vos responsabilités, remettez-vous en association syndicale et lorsque vous aurez remis vos rues en état la commune vous prendra en charge». C'est impensable et irréalisable.

(...) Il faut d'abord assainir cet îlot insalubre; poser le tout à l'égout pour les eaux usées et en certains endroits poser des kilomètres de canalisations pour évacuer les eaux pluviales. Enfin, il faut refaire les routes. C'est un travail extrêmement coûteux que l'on peut évaluer à plus de 800 millions d'anciens francs (...).

Une somme énorme que l'on espère trouver grâce aux taxes professionnelles induites par l'installation d'entreprises dans la zone industrielle.

une urbanisation galopante.

À partir de 1966 l'urbanisation s'emballa avec, notamment, la construction de 640 logements H.L.M. très loin du centre ville, en bordure de forêt. D'autres lotissements suivent dans la foulée (3)

La population qui s'installe est jeune, les enfants nombreux. Les équipements scolaires accompagnent chaque création d'un nouveau quartier. La Municipalité doit compléter les équipements. Une première tranche avec cantines, logements pour instituteurs: Groupe Gruet, Mare Detmont,



L'avenue du Rond-Buisson, dans le quartier, alors récent, de l'Archevêché. Il fallut attendre l'implantation d'une zone industrielle à Ozoir pour que la commune dispose des moyens nécessaires à sa viabilisation.



Le futur quartier de la Brèche-aux-Loups sortant de terre. On distingue, au premier plan : le stade des Trois Sapins. Au fond à droite la Zone Industrielle de la rue Lavoisier voulue et installée par la municipalité de M. Beaufeillet.

Anne Frank, et Plume Vert. Une nouvelle Poste dans l'Archevêché, 22 logements pour les instituteurs. Suit l'œuvre des colonies de vacances de Genouillac, le Haut Crêt, la Chapelle D'Abondance, Port-Blanc, un COSEC, une piscine couverte et divers terrains de sports. Ensuite un collège de 800 places très vite saturé, un nouveau bâtiment pour les pompiers et quatre courts de tennis, etc.

Un centre médico-social Avenue du Général Leclerc, une antenne de la Sécurité Sociale Avenue Edouard Gourdon. Une Gendarmerie à la cité Anne Frank. De nombreux petits commerces s'agrandissent, puis de nouveaux s'implantent : Béatrice, la Source.

des chantiers permanents

Une campagne de grands travaux sur plusieurs années : château d'eau de Gruet, forage d'un puits au Pré des Vallées, construction d'une première tranche d'une station dite d'épuration ! Installation d'un réseau séparatif d'effluents EU, EP, avec réfection des chaussées.

M. Beaufeillet est aussi l'initiateur avec les maires de Gretz et de Tournan du SIETOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) de Tournan, et en 1974 adhère au SIAR (Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon). Du fait des nombreuses Z.A.C. (zones d'aménagement concerté) Ozoir est devenu un immense chantier et de nombreuses entreprises artisanales s'y implantent. C'est l'époque du plein-emploi, tous les jours des quantités d'ouvriers viennent de l'extérieur car cinquante entreprises s'étalant sur une cinquantaine d'hectares dans trois lotissements industriels ont créé plus de deux mille emplois !

Malgré quelques démêlés avec des interdictions préfectorales en 1967, le 22 juin 1970 lors de la réunion des maires du canton de Tournan, le nouveau préfet de Seine-et-Marne félicite Henri Beaufeillet pour son initiative et invite ses collègues du canton à s'industrialiser en prenant comme exemple la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

erreurs de conception

Face à ce développement, la traversée d'Ozoir devient ubuesque et tous les dimanches soirs, ce sont des kilomètres de bouchon. Une déviation de la ville devient nécessaire. Des carrières de sable à lapin pour la construction de cette déviation (1966/67) sont ouvertes dans les bois de Monthéty sur les communes d'Ozoir, Pontault et Lésigny. Elles servent aussi pour divers remblais dans les nombreuses Z.A.C du secteur. Une convention d'exploitation sera établie avec la Société des Matériaux de Nogent pour la dizaine d'hectares au bois de la Folie que possède la Commune d'Ozoir*. Environ 2000 m3 seront utilisés pour l'assise des canalisations et le rem-

blaiement des tranchées ... (il aurait fallu de la grave !) Est-ce dans un souci d'économie ? Est-ce la conception technique ? Est-ce à l'initiative des entreprises ?

Une chose est certaine, l'accumulation de nombreuses erreurs techniques et le non suivi de l'exécution des travaux, va se traduire par des volumes d'eau claire exorbitants et de sable qui seront en partie la cause des dysfonctionnements de la station d'épuration (4).

la fin du règne

En deux décennies, Ozoir est devenue aussi importante que les grandes villes de Seine-et-Marne, qui ont mis plusieurs siècles pour se bâtir. La ville ayant grandi trop vite, l'infrastructure ne suit pas. Pas de services techniques, pas assez de transports, la communication passe très mal, l'intégration ne se fait pas, de nombreux clans surgissent. Des associations sportives, culturelles, politiques, sont créées mais la ville manque d'équipements de toutes natures. Et puis chaque nouveau quartier ayant son lot de malfaçons, les langues vont bon train...

Les trois gros propriétaires terriens de la commune et l'appétit des promoteurs poussent le maire dans divers projets. La ZAC. Breguet (pour autant beaucoup plus cohérente que d'autres qui ont suivi) est la goutte d'eau qui fit déborder le vase. La dernière mandature d'un maire patriarche est d'autant plus houleuse qu'un conflit de générations éclate entre divers groupes pourtant de mêmes obédiences. Après vingt-quatre années de règne, Henri Beaufeillet est battu lors des municipales de 1977... (5)

JEAN-CLAUDE JAILLARD

Notes :

- (1) La liste des treize entreprises :
- **Établissements Legris: appareils chirurgicaux et robinetterie de précision; doivent occuper 150 femmes et 100 hommes.**
 - **Ets Henri François: imprimerie et héliogravure. 60 à 80 personnes.**
 - **Fourneau-Gourjon: clôtures en ciment armé. 40 à 50 personnes.**
 - **Desdoigts: électronique et câbles métalliques. 40 personnes.**
 - **Société Charpentes métalliques. 30 à 40 personnes.**
 - **Ceccaldi: quincaillerie et électronique. 40 à 50 personnes**
 - **Maison Navier Roger: imprimerie. 60 personnes.**
 - **Maison Marini: fabrique de jambons et salaisons. 20 à 30 personnes.**
 - **Maison Publifon: atelier d'exécution industrielle, cintrage, soudure à l'arc. 40 personnes.**
 - **Entreprise S.O.G.E.C.R.J.: constructions. 100 à 120 personnes.**
 - **Maison Erner: fabrique de peintures. 30 à 40 personnes**

Port-Blanc : des années soixante à nos jours



C'est à Henri Beaufeillet et à son équipe que la commune d'Ozoir doit de posséder le centre de vacances de Port-Blanc comme le montre l'extrait du journal municipal publié ci-dessus. Un centre à propos duquel une institutrice a pu écrire voici quelques semaines...

«Octobre 2011 : en classe de mer au centre de vacances de la ville d'Ozoir, les Pervenches à Port Blanc nous bénéficions d'un accueil exceptionnel et d'un cadre merveilleux. Le centre est situé sur un grand terrain où chacun peut trouver l'espace qui lui convient pour jouer ou se reposer.

Tout est fait pour que chacun y soit à l'aise, enfants comme adultes, enseignants, animateurs ou personnel.

Les locaux sont équipés pour l'usage, la salle de classe, lumineuse et munie d'un aquarium, est idéale pour étudier les petites bêtes ramassées sur la plage en contrebas: crabes,

coquillages, crevettes, bernard-l'ermite, petits poissons...

Les menus sont adaptés aux activités, le chef étant au top et son équipe très à l'écoute des enfants.

Tout est préparé sur place, les pains au chocolat ou les cookies du goûter, les galettes et crêpes garnies à volonté, le crumble aux pommes et toutes les soupes... De quoi prendre l'énergie nécessaire pour affronter l'air vif du bord de mer.

Si tout ceci fonctionne aussi bien, c'est grâce à la volonté et au travail du directeur du centre, Olivier Gaal qui est sur place toute l'année et prépare avec les responsables de groupe et son équipe longtemps à l'avance pour que tout se passe au mieux, dans la bonne humeur.

Cette joie de vivre partagée par les enfants est communicative et donne une grande envie d'y revenir.»



La plage du chien et les rochers de granit rose qui l'entourent se situent à proximité du centre de vacances de Port-Blanc qui appartient à la ville d'Ozoir. Il accueille les élèves des écoles et leurs enseignants depuis des décennies.

- **Établissements Duquesne: rouleaux transbordeurs. 40 à 50 personnes.**
- **Maison Offredy: sablage sur métaux. 10 personnes.**

(2) En fait, les travaux concernant l'Archevêché ne purent être lancés en 1964, comme l'espérait la municipalité, mais seulement en 1971

- (3) - 1967: l'Orée du Bois : 78 logements.
- 1968: la Brèche-aux-Loups et le CCLO : 498 pavillons.
- 1970: Résidence Vincennes : 107 logements.
- 1971: le Clos de la Vigne : 169 pavillons.
- 1972: les Charmes : 109 pavillons ; ZAC Notre-Dame 610 pavillons ; le Plume-Vert : 30 lots ; Domaine de la Source : 32 logements.
- 1974: foyers pour travailleurs migrants : 138

- chambres ; centre de Transit familial : 99 logements.
- 1977: les Agneaux : 50 lots ; lotissement des Pins : 40 lots.

(4) Aucune étude géologique des sols n'a pris en compte les réseaux d'eau pluviale, pollutions et inondations dans les années qui suivirent : il faudra tout redéfinir...

Voir les infos parues dans le bulletin municipal N° 2 de 1965 carte géologique et dans le n° 32 de Ricochets des mois de décembre 2008, janvier et février 2009.

(5) Élu Maire de Roussac, en Haute Vienne, en 1977 (il s'était présenté aux élections municipales à la fois à Ozoir et à Roussac), il y décèdera en octobre 1979.